

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RECLAMES — ..... 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été.

| Arrivées à CAHORS            | Départs de CAHORS           | LIBOS                       | VILLENEUVE-SUR-LOT          | AGEN                        | BERGERAC                     | BORDEAUX                    | PÉRIGUEUX                    | PARIS                       |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| 10 h. 25 <sup>m</sup> matin. | 6 h. 35 <sup>m</sup> matin. | 8 h. 12 <sup>m</sup> matin. | 9 h. 22 <sup>m</sup> matin. | 9 h. 40 <sup>m</sup> matin. | 12 h. 12 <sup>m</sup> matin. | 3 h. 51 <sup>m</sup> soir.  | 12 h. 36 <sup>m</sup> matin. | 11 h. 44 <sup>m</sup> soir. |
| 5 h. 1 <sup>re</sup> soir.   | 12 h. 55 <sup>m</sup> soir. | 2 h. 37 <sup>m</sup> soir.  | 3 h. 52 <sup>m</sup> soir.  | 4 h. 18 <sup>m</sup> soir.  | 5 h. 17 <sup>m</sup> soir.   | 8 h. 10 <sup>m</sup> soir.  | 5 h. 48 <sup>m</sup> soir.   | 4 h. 18 <sup>m</sup> matin. |
| 10 h. 47 <sup>m</sup> »      | 5 h. 10 <sup>m</sup> »      | 7 h. 40 <sup>m</sup> »      | 9 h. 17 <sup>m</sup> »      | 10 h. 15 <sup>m</sup> »     | —                            | 4 h. 39 <sup>m</sup> matin. | 11 h. 30 <sup>m</sup> »      | 2 h. 19 <sup>m</sup> soir.  |

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10<sup>m</sup> matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 6 Novembre.

Il est facile de constater, d'après le *Standard* qui reçoit les confidences diplomatiques du marquis de Tseng, et le *Times* qui recueille et accumule tous les commérages possibles dans le but de s'en servir contre nous, on peut constater facilement, disons-nous, que le seul adversaire sérieux de notre politique dans l'Indo-Chine est l'Angleterre, qui, d'un œil toujours vigilant et jaloux, voit, de ce côté, notre extension coloniale s'accroître et progresser.

En vain chercherait-on, en dehors des journaux anglais, dans toute la presse continentale la moindre allusion aux difficultés et aux complications qui pourraient surgir d'une guerre déclarée entre la France et la Chine.

La Russie elle-même, dont les intérêts dans le Cielste-Empire sont assurément aussi considérables que ceux de l'Angleterre, observe, sans méfiance comme sans envie, les conséquences de notre politique dans l'Extrême-Orient.

Nous ne parlerons pas des encouragements que nous adressent les feuilles viennoises et en particulier la *Nouvelle Presse libre*, ni de l'approbation que nous trouvons à Berlin et que nous communiquons la *Gazette nationale*, parce que ces témoignages de sympathie ne sont peut-être pas aussi désintéressés qu'ils paraissent, principalement de la part de l'Allemagne qui ne voit dans notre extension coloniale qu'une garantie

de tranquillité.

Mais il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a là un fait important à signaler, à savoir que l'Europe entière accepte volontiers la création de nouveaux établissements français dans l'Indo-Chine.

Il n'y a donc que l'Angleterre, ou, si l'on veut, les représentants autorisés de l'opinion anglaise qui usent de tous les moyens pour exciter contre notre pays des antipathies aussi peu rationnelles que mesquines.

L'attitude de notre gouvernement dans les dernières séances de la Chambre ayant prouvé que nous n'entendions pas faiblir devant les menaces de la Chine, voici que l'Angleterre, par l'organe du *Times*, nous donne à entendre qu'elle aussi pourrait se mettre de la partie et joindre ses menaces à celles de l'Empire du Milieu.

Sans attacher au langage du *Times* plus d'importance qu'il ne comporte, nous ferons remarquer néanmoins que la jalousie de l'Angleterre deviendrait contraire à son propre avantage, si elle était aveugle à ce point de ne pas comprendre que sacrifier nos intérêts en Orient à d'étroites rivalités serait, par là même, y compromettre ceux de toutes les nations européennes.

## Revue des Journaux

Nous croyons devoir donner les appréciations de différents journaux sur les débats et le vote de la Chambre relativement à l'expédition du Tonkin.

ne me traite guère mieux que toi-même... J'ai pris plaisir à te voir aussi malheureux que moi.

— Cela, dit le bon capitaine, ce n'est ni généreux ni charitable. Si je pensais que mes conseils fussent accueillis par ma cousine, je lui donnerais celui d'être moins injuste envers vous.

— Tu me rendrais le bien pour le mal. Tu es une bonne âme et un bon chrétien et même un aimable gentilhomme. Tu vaux mieux que moi.

— Attendez, fit Robert, qui admirait, autant qu'il le redoutait, son parent et son hôte, vous allez trop loin. Je crois volontiers que de nous deux je suis le meilleur chrétien. Ce n'est pas bien difficile. Mais on m'a toujours enseigné à voir en vous le type même du gentilhomme, et sous ce rapport...

— On avait raison autrefois, interrompit violemment le baron. Ceux qui m'ont alors connu ne voudraient peut-être plus me reconnaître... Capitaine ! tu feras bien de ne point me donner tant d'éloges. Je ne les mérite pas de ta bouche.

— Dites plutôt, répondit le jeune homme, qu'ils ne vous plaisent pas toujours venant de moi. Vous m'aimez assez, et pourtant... Allez, je sais bien ce que je sais.

Il avait, en disant cela, un sourire fort illuminé de malice, sa malice à lui, qui n'avait, hélas ! rien de diabolique.

— Capitaine, dit M. de Kernovenoy, ne pourrais-tu quitter ces airs de sphinx et m'expliquer...

— Oh ! mon Dieu, oui. Je peux bien vous avouer que l'amiral, mon père, m'a dit au départ...

— Je suppose, fit le baron avec hauteur, qu'il ne t'aura pas recommandé de te mêler de moi !

**Le XIX<sup>e</sup> Siècle :** C'est un grand succès pour le ministère, et nous nous en réjouissons. Mais, nous l'avons dit, la question ministérielle si intéressante et si grave qu'elle soit, n'était que secondaire en pareil cas. Ce qui nous importait par dessus tout, c'était le triomphe d'une politique vraiment nationale, et cette politique a triomphé par le vote de la Chambre des députés. Nous nous y attendions. Le contraire eût été si odieux pour le présent, si périlleux pour l'avenir, que nous n'en pouvions même pas concevoir l'idée.

Mais nous n'en éprouvons pas moins une satisfaction profonde de ce vote énergique.

Remercions la Chambre de ce grand acte de clairvoyance, de cet acte efficace, après lequel rien n'est plus en péril, ni les intérêts, ni le bon renom, ni le drapeau.

**Le National :** Ce vote était prévu, certain. Avant que les orateurs eussent pris la parole, la Chambre était résolue à faire acte de patriotisme et à soutenir un ministère décidé à se soustraire à la tutelle tyrannique de l'extrême gauche et de la gauche radicale.

**La Liberté** tire cette moralité du débat : Ce devrait être une leçon, si l'intransigeance était capable d'en profiter, et si la passion n'étouffait pas toujours en elle le sens politique.

**Le Journal des Débats :** Pour l'opposition c'est une vraie déroute si l'on considère, non par le résultat, qui était prévu d'avance, mais la marche même de la discussion.

Rarement vit-on interpellation plus mal entamée, plus mal conduite; ce qui n'est pas fait pour étonner, si l'on veut bien se rappeler qu'en réalité c'était le gouvernement qui interpellait l'extrême gauche et non l'extrême gauche qui interpellait le gouvernement.

**Le Constitutionnel :** Le cabinet a remporté aujourd'hui une grande victoire, s'il compte simplement le nombre de suffrages qui ont approuvé sa politique. Mais cette victoire est achetée au prix de l'une des plus grandes humiliations que le parlementarisme ait inscrites dans notre histoire.

Rien n'égale l'insuffisance et la monstrueuse ineptie de nos gouvernants qui ont fait de la tribune française une plateforme pour leurs pantalonades

si ce n'est la servilité de trois cent quarante claqueurs qui se sont fait les instruments de leur triomphe.

**Le Rappel :** Le 31 octobre 1883, une majorité de plus de trois cent voix a voulu croire encore à la parole de M. le Président du Conseil, affirmant que nous n'avions pas et que nous n'aurions probablement pas la guerre avec la Chine.

A cette même date du 31 octobre, il y a vingt-et-un ans, jour pour jour, était signée la convention fatale qui, en compagnie de l'Espagne et de l'Angleterre, nous conduisit au Mexique et commençait la longue série de nos désastres. Nous souhaitons que pour l'histoire, le rapprochement entre ces deux journées s'arrête là.

**La Lanterne :** Ce n'est pas seulement un bill d'indemnité, c'est un blanc-seing que la Chambre vient d'accorder au ministère. M. Ferry, désormais, peut donner libre cours à ses caprices; la Chambre a lâché la bride au gouvernement personnel.

A partir d'aujourd'hui, l'ère des aventures est ouverte. Vers quel Mexique ou vers quel Sadowa va-t-on nous conduire? Nul ne peut le savoir, et le pays risque de ne l'apprendre que le jour où il ne sera plus temps de l'éviter.

## Le Parlement :

Le succès que le ministère a remporté mercredi est d'un bon augure.

La majorité qui s'est formée pour répondre à la première attaque de l'extrême gauche et d'une partie de la gauche radicale prouve que les colères soulevées par les déclarations récentes de M. le Président du conseil ne sont pas bien dangereuses, et que, dans la Chambre comme dans le pays, on peut encore trouver des éléments de résistance et des forces à opposer à l'assaut de l'intransigeance irritée.

## Le Times :

Le *Times*, commentant l'interpellation de M. Granet et la réponse de M. Challemeil-Lacour, déclare que le moment est arrivé de montrer clairement le sentiment général de l'Angleterre sur cette question, sans vouloir pour cela adopter un ton alarmiste.

« La France, dit ce journal, suit un courant qui

le plus sincèrement du monde, à la pensée de l'isolement qui attendait ce pauvre baron Hector.

Et cette émotion compatissante, il eut le malheur de l'exprimer avec cette candeur un peu vulgaire qui ne désarmait point M. de Kernovenoy, parce qu'il la méprisait.

— Mon cousin, dit-il, vous êtes encore jeune.

— Merci ! fit le baron en regardant la mer.

— Et si vous vouliez ne point vivre seul, vous trouveriez aisément, je crois...

— Qu'est-ce que je trouverais ? s'écria M. de Kernovenoy en se retournant.

— Mais à vous remarier, dit l'honnête hussard. Qu'y aurait-il d'étonnant ?

Le baron Hector ouvrit la bouche pour faire la seule réponse que lui paraissait mériter une proposition si incongrue, mais il eut le bonheur de la retenir au bord de ses lèvres, elle ne fut que mentale.

Cette réponse était celle-ci : « Mon capitaine, vous êtes la plus honorable et la meilleure des créatures, mais vous êtes un sot ! »

Ah ! comme il comprenait alors le ressentiment de Myriam voyant celui pour qui son père entendait disposer d'elle !

Il s'éloigna plein de dégoût; et cela ne s'adressait pas à Robert qui n'avait pas l'intelligence des sentiments plus que les autres intelligences. C'était bien à lui-même et non aux autres que le baron rendait cette cruelle justice, il se faisait horreur et pitié. Ce qui arrivait était sa faute.

C'était lui, peut-être, lui seul, qui avait fait revivre aux yeux de sa fille l'image de Maxence de Briey, lui qui avait éveillé en elle le démon de la comparaison, lui qui l'avait troublée de

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(17)

## L'IDOLE

— Monsieur, fit observer Robert étonné, vous pensez à de vilaines gens.

Le baron Hector tressaillit; mais il ne craignait guère la pénétration du capitaine.

— Notre esprit s'en va quelquefois bien loin, répondit-il. Peux-tu dire que le tien ne voyage pas à ses heures ? Pourtant, il n'est pas d'une nature trop vagabonde.

— Ma foi ! dit Robert, vous vous trompez. Mes souhaits ne sortent plus d'ici.

— C'est vrai, je ne songeais plus que je t'ai accoutumé à regarder cette maison comme la tienne. Et tu m'auras cru sincère...

— Ne l'êtes-vous point ?

M. de Kernovenoy haussa les épaules.

— Qui t'a fait venir au château ? répliqua-t-il. Qui n'a cessé de te reconforter depuis une semaine, quand tu allais perdre courage ?

— C'est vous. Aussi, je sais ce que je vous dois.

— Va, tu acquitteras ta dette... Mais peut-être t'en ai-je fait payer une partie sans que tu le saches... Veux-tu que je t'avoue une chose assez laide ?

— Je le veux bien.

— Tu sais que Myriam, depuis quelque temps,

doit la conduire à une situation au milieu de laquelle ses relations avec l'Angleterre seront extrêmement délicates. Une guerre entre la France et la Chine ne saurait être circonscrite de façon à ne pas porter atteinte aux intérêts anglais, et l'Angleterre pourrait bien se trouver forcée par les événements à prendre une attitude qu'elle ne désirerait pas assumer. »

**Le Standard :**

Le *Standard*, parlant de l'interpellation de M. Granet et de la réponse de M. Challemeil-Lacour, dit que ce serait un bonheur pour la France et pour la Chine, si on faisait enfin trêve aux discours pour étudier sérieusement les moyens d'arriver à un règlement pacifique et honorable du différend.

**La Paix :**

Ces deux extraits montrent suffisamment la mauvaise humeur de la presse anglaise en présence des débats de la Chambre des députés sur les affaires du Tonkin; la volonté unanime exprimée par les députés de maintenir nos droits et de poursuivre notre œuvre dans l'extrême Orient a surpris désagréablement le *Times*, qui s'attendait certainement à un autre dénouement.

**Informations**

**LA MESSE DU SAINT-ESPRIT**

ALLOCUTION DE L'ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Voici le texte de l'allocution prononcée par l'archevêque de Paris à la rentrée des cours et tribunaux.

Messieurs,

Je n'ai pas l'intention de vous adresser un discours. Mais je voudrais traduire en quelques mots le sentiment que j'éprouve en vous retrouvant cette année dans cette enceinte sacrée. Vous n'avez pas seulement obéi à une tradition vénérable, vous l'avez en quelque sorte consacrée à nouveau par votre libre résolution. Vous avez donné en cela un noble exemple et apporté une force aux grands principes sur lesquels repose la société.

La justice est, en effet, le premier de tous les liens qui unissent les hommes entre eux. Le degré de civilisation d'un peuple se juge par la mesure de justice qui y règne. Là où l'individu, même faible et désarmé, se sent protégé contre la violence ou la fraude, la dignité humaine atteint sa plus grande hauteur.

C'est l'honneur de votre Ordre, messieurs, d'exercer sur tous les hommes, de quelque rang qu'ils soient, ce contrôle supérieur et de faire prévaloir la majesté du droit sur les entreprises de la force. La confiance de ceux que la loi fait vos justiciables n'a pas de meilleures garanties que l'estime qu'inspirent vos convictions. L'indépendance du juge répond de l'équité des jugements. Et le sûr instinct de l'humanité aussi bien que son expérience l'avertit que nul n'est plus indépendant devant les hommes que celui qui se croit comptable envers Dieu. C'est un redoutable pouvoir que celui qui met entre vos mains la fortune, l'honneur, quelquefois la vie de vos concitoyens. Ceux-ci seront rassurés sur l'exercice que vous en faites, s'ils savent que vous rendez vos arrêts sous le regard du Maître souverain qui sonde les cœurs et juge les justices mêmes.

En venant placer vos austères travaux sous la bénédiction de Dieu, vous donnez à la nation un gage

des vertus de votre état. Ne m'est-il pas permis de vous en féliciter.

Mais votre présence devant cet autel a encore une autre signification : représentants d'une des plus hautes institutions sociales, vous venez faire acte de religion et déclarer que vous n'êtes pas de ceux qui font consister le progrès dans la négation des vérités de l'ordre divin. En cela, vous servez noblement les intérêts de notre pays, dont la considération au milieu des peuples civilisés ne pourrait que souffrir de mortelles atteintes si l'opinion s'établissait que la France tend à devenir un peuple sans Dieu.

Pour cette raison encore, permettez à un vieil évêque qui aime ardemment sa patrie de vous dire que, en donnant aujourd'hui cet exemple, vous avez bien mérité d'elle.

Et maintenant, messieurs, je m'arrête. Tandis que le saint sacrifice va se poursuivre, je demanderai avec vous au Seigneur de bénir notre pays, d'y faire régner la paix et l'union, d'y rendre le mal plus rare et plus difficile, et de vous départir avec abondance les lumières et les secours qui vous permettront de remplir dignement votre glorieux office d'interprètes ici-bas de la justice divine.

Le *Soir* assure que dans le conseil des ministres tenu samedi, on s'est occupé du cas du général Thibaudin. Le général Campenon a dit à ses collègues que dans l'entrevue qu'il a eue récemment avec son prédécesseur, ce dernier lui a exprimé de vifs sentiments de regret. Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet; mais il est question, comme nous l'avions déjà annoncé dans un précédent numéro, de mettre le général Thibaudin en disponibilité par retrait d'emploi.

Bien que la retraite du ministre des affaires étrangères soit maintenant certaine, le mauvais état de santé de M. Challemeil-Lacour le force à prendre un congé dès maintenant. Il doit se rendre nécessairement à Cannes. Pendant son absence, l'intérim des affaires étrangères sera rempli, comme cela a déjà eu lieu, par M. Jules Ferry.

La commission du budget s'est réunie samedi et a entendu M. Ferry relativement à la caisse des écoles. Après un assez long débat, la commission s'est rangée finalement à l'avis des ministres et a décidé que les trente millions demandés pour la caisse des écoles seraient prélevés sur l'emprunt des 300 millions prévu au budget.

La commission des conventions avec les grandes Compagnies s'est réunie samedi, sous la présidence de M. Ferry. Elle a d'abord entendu et approuvé le rapport de M. Gaston Bazille sur les conventions avec la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée et la Compagnie du Nord. La commission a ensuite adopté les conventions avec l'Orléans et l'Est.

Elle se réunira de nouveau lundi, à midi et demi, pour examiner les conventions avec le Midi et l'Ouest. Elle entendra le ministre des travaux publics mardi ou mercredi. Le rapport pourra donc être déposé à la fin de la semaine.

Il paraît aujourd'hui presque impossible que le projet de loi relatif à l'organisation municipale puisse être voté définitivement avant la fin de la session extraordinaire, par suite des modifications qui pourront y être apportées par le Sénat, modifications qui devront être examinées à nouveau par la Chambre des députés. Or, comme les élections pour le renouvellement des conseils municipaux doivent avoir lieu le 6 janvier, ces élections seront encore faites sans doute sous l'empire de la loi actuelle. Dans ce cas, de nouvelles élections auraient

lieu immédiatement après la promulgation de la loi nouvelle.

C'est dans le courant de la semaine prochaine que sera déposée sur le bureau de la Chambre la demande de crédits supplémentaires pour le Tonkin. On se souvient, en effet, que les derniers crédits votés ne s'appliquaient qu'à la période devant s'écouler jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier. Comme on n'a fait aucun armement exceptionnel, ces nouveaux crédits auront pour effet de couvrir l'excédent de dépenses résultant de la mise en campagne, et ne dépasseront pas dix millions.

**M. Sévène**

DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE D'ORLÉANS.

La nouvelle de la mort de M. Sévène, a profondément surpris et affligé à la fois tous les employés de l'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, dit le *Gaulois*.

Deux jours auparavant, ils l'avaient encore vu comme ils avaient l'habitude de le voir depuis de longues années, courbé sur sa table de travail; ce jour-là, M. Sévène se plaignait, il est vrai, d'une fatigue générale, mais il n'y avait là rien qui parût inquiétant.

Jeudi, pourtant l'état général s'étant aggravé, M. Sévène dut se mettre au lit; on alla chercher le docteur Galard, médecin en chef de la Pitié et de la Compagnie d'Orléans, et, ne l'ayant point trouvé, on dut faire appeler un médecin du quartier, le docteur Boyer, qui déclare que, tout grave que paraissait être l'état du malade, celui-ci n'était nullement en danger.

Dans la nuit, quelques étouffements se manifestèrent et continuèrent en augmentant, à tel point qu'on alla de nouveau quérir le docteur Boyer, lequel, par malheur, était absent de chez lui. Lorsqu'il vint, vendredi vers midi (il n'avait été prévenu que fort peu de temps auparavant), il arriva trop tard; depuis une heure déjà, M. Sévène était mort.

Dans la journée, M. Galard, venu pour examiner la cause du décès, a constaté la formation d'un caillot de sang dans le cœur.

Cette mort, arrivée si brusquement, est, pour la Compagnie d'Orléans, une perte très grande.

M. Sévène y avait fait toute sa carrière; il y était entré en 1851, en qualité d'ingénieur ordinaire, et y était successivement devenu ingénieur en chef, directeur de la construction et directeur général à la mort du regretté M. Solacroup.

Aussi connaissait-il admirablement les besoins et les ressources de la Compagnie; son talent d'ingénieur, très apprécié partout, son esprit très net et très précis, son caractère à la fois juste et bienveillant, l'avaient fait estimer et aimer de tous. Il suffisait de passer hier quelques instants dans les bureaux de la Compagnie, pour se rendre compte des regrets universels qu'emporte le défunt.

M. Sévène qui n'avait que soixante-trois ans, laisse six enfants, cinq fils, dont l'aîné est ingénieur des tabacs, à Dijon, et les autres, lieutenant de vaisseau, lieutenant d'infanterie, auditeur

au conseil d'Etat, étudiant en droit, et une fille de dix-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu hier lundi, à midi, en l'église de la Trinité, au milieu d'une grande affluence.

**CHRONIQUE LOCALE ET FAITS DIVERS.**

ÉLECTION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL Canton de Figeac (Ouest)

M. Vival, maire de Figeac, radical. 1,550 élu.  
M. Lacroix, maire de Faycelles rép. 1,045

Hier matin ont eu lieu, à 11 heures, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Maurice Cohen, ingénieur en chef de la navigation, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Deloche, ingénieur en chef des ponts et chaussées, MM. Lacaze et Couvrat, ingénieurs et leurs collègues de Montauban et d'Agen. Le personnel des divers services administratifs s'y trouvait au grand complet. Les honneurs militaires étaient rendus par un piquet du 7<sup>e</sup> de ligne, commandé par M. Cornic, sous-lieutenant. Comme le défunt appartenait à la religion juive, la cérémonie funèbre a eu lieu d'après le rite israélite, avec le concours d'un rabbin, officier de la Légion d'honneur, venu tout exprès pour accomplir les pieux devoirs de son ministère.

Au cimetière, le rabbin, d'une voix émue, a prononcé une courte et touchante allocution dans laquelle il a fait l'éloge du défunt. Puis l'allocution terminée, le rabbin a récité, en langue hébraïque, les prières des morts.

Le général Lewal, commandant en chef du 17<sup>e</sup> corps, est arrivé lundi matin à Cahors par le train de 10 heures, et est descendu à l'hôtel des Ambassadeurs, où il a reçu les autorités civiles, religieuses et militaires de la ville.

Notre compatriote, M. Fontaine, lieutenant au 3<sup>e</sup> de ligne a été désigné par M. le général Vincendon comme instructeur du premier bataillon scolaire de Marseille.

S. A. le Khédive vient de conférer les insignes d'officier de l'ordre impérial du Medjidieh à notre compatriote M. Labie, commis principal des postes et des télégraphes en retraite à Marseille.

Par décret du président de la République en date du 22 octobre, ont été promus au grade de lieutenant :

Dans le 131<sup>e</sup> régiment de l'armée territoriale, MM. les sous-lieutenants Rodolosse (Jean-Gabriel-Achille), Capmas (Yon-Cyprien-Jean-Baptiste), Lestaudie (Henri-Joseph) et Lagarrigue

peur de la perdre, lui dont l'égoïsme avait flétri la fleur de ces ignorances de soi et ces inconsciences bannies dont se compose la pureté des jeunes cœurs...

Comme il s'avançait vers la maison, il vit Myriam qui se glissait dans le salon, sortant de la tour.

Tout lui était devenu méfiance et terreur; il s'arrêta brusquement, se demandant la raison qui avait bien pu la conduire dans la salle de billard qui occupait le rez-de-chaussée de la tour.

De la grande fenêtre de cette salle on découvrait mieux la grève que du bord de la terrasse; on pouvait apercevoir aussi le chemin qui, de là, conduisait au village. Pourquoi mademoiselle de Kernovenoy s'était-elle mise à cette fenêtre ?

Le baron, encore une fois, oublia le bon goût et la dignité paternelle. Il entra précipitamment dans la salle de billard, se jeta à la croisée, consultant la plage.

Rien ! Il n'y vit rien que le spectacle ordinaire des baigneurs déjà clairsemés, car l'avancement de la saison dépeuplait rapidement la station balnéaire de Kernovenoy. Il entra dans le salon.

Une nouvelle surprise l'y attendait. Le capitaine Robert y avait reconnu la présence de Myriam et, rassemblant son courage, s'en était venu tenter fortune. Elle ne lui avait pas été trop contraire; le capitaine, s'enhardissant devant la déesse de neige qui, ce jour-là, lui paraissait presque humaine, était en devoir de représenter à sa cousine qu'il ne serait point raisonnable de ne point profiter des derniers beaux jours. Myriam en tomba d'accord. Et le capitaine de proposer une promenade à cheval.

Le baron ne crut point d'abord ce qu'il entendait : Myriam acceptait la promenade.

VIII

La chaleur était encore très-vive, le ciel sans nuages, et pourtant la lumière semblait ne point descendre qu'à travers un tamis, elle ruisselait des plis légers de ce voile et souriait encore sur les flots, mais ne perçait plus leur masse profonde.

Plus de ces belles vagues alertes, aux flancs d'émeraude, à la couronne de neige. La mer devenait grise et lourde, l'horizon se chargeait de vapeurs. Que la brise tournât, et l'haleine de l'automne allait se déchaîner avec ses souffles profonds et ses lamentations bruyantes, les nuées allaient accourir du large en troupes pressées, l'armée de la tempête. La première grande marée de l'équinoxe était attendue le lendemain.

Les trois cavaliers trottaient à travers la campagne aride et nue, car ils avaient dépassé l'entrée de la baie et le nid charmant de verdure méridionale au fond duquel s'élevait le donjon et le village. A leur gauche s'ouvrait la pleine mer; à leur droite s'étendaient des chaumes à perte de vue.

Au loin, le clocher d'un hameau; de distance en distance, quelques arbres tordus par les grandes rafales, et que les rudes caresses du vent d'ouest avaient décidément couchés vers l'orient.

Trois moulins roulaient leurs grandes ailes. Deux phares se dressaient comme des géants immobiles qui, le soir, se coiffaient de feu.

Myriam se retourna lentement sur son cheval, comme pour saluer de loin le château dont la fière silhouette se profilait sur un fond clair.

Chère demeure enveloppée d'ombrages, où mademoiselle de Kernovenoy avait conduit le cortège de ses premiers rêves, ceux de l'enfance, — où maintenant elle menait le deuil de ses croyances les plus tendres et de ses meilleurs souvenirs. Il y avait dans le regard de la jeune fille une si cruelle expression de tristesse, que le baron, le rencontrant au passage, serra le poing et baissa les yeux.

La mer grondait. Mais c'était bien une autre houle qui montait dans le cœur du baron Hector ! Là bas le sein du monstre se gonflait, comme s'il amassait toutes ces redoutables colères, qui, le lendemain, allaient déchirer le rivage; et le baron se disait : « Enveloppe-moi, engloutis-moi, nature puissante et maudite ! »

L'ancienne tentation du suicide lui revenait pressante et persuasive. La mort, c'est le repos pour les âmes que le mal tourmente, aussi bien que pour celles que la douleur assiège. M. de Kernovenoy n'avait jamais cru sérieusement que l'âme survécut au corps. Cette croyance, qu'il trouvait puérile, il s'était borné à la feindre pour en donner l'exemple à sa fille. En ce temps-là, il craignait par-dessus toutes choses, de froisser cette jeune pensée. A présent n'y avait-il pas jeté d'autres poisons plus funestes ? Par son exemple aussi, il lui avait appris que l'amour paternel peut être fait d'égoïsme; il lui avait montré que l'on peut trouver dans un père l'ennemi de son bonheur et de sa liberté. Le mal était bien plus grand. Sa mort volontaire ne ferait point douter Myriam d'une autre existence et de Dieu, mais elle le délivrerait d'un maître injuste.

PAUL PERRET.

(A suivre.)

(Jean-Marie-Alain-Edmond).

Dans le 132<sup>e</sup> MM. Barnadou (Jean), Marty (Antoine) et Dagrard (Pierre-Paul).

L'éclaircur d'escadre le « Vaudreuil » que commande notre compatriote le capitaine de frégate Jules Gaillard, vient de quitter son mouillage de Majunga pour se diriger vers la côte méridionale de Madagascar. Plusieurs ports occupés par les Hovas vont être bombardés et occupés par les marins du Vaudreuil.

La lettre suivante, par laquelle notre compatriote, M. le général de Colomb, commandant en chef du 15<sup>e</sup> corps d'armée à Marseille, s'excuse de ne pouvoir assister à une fête organisée par la Société de retraités « La Marseillaise », mérite d'être connue de nos lecteurs :

« J'aurais été heureux, écrit-il au président, de vous dire combien j'admire l'organisation de votre Société et les résultats obtenus, quelle sympathie m'inspirent les efforts que vous faites pour assurer une vieillesse tranquille aux travailleurs assez bien inspirés pour se faire inscrire comme sociétaires. Voilà la bonne, de la vraie, de la saine fraternité. Voilà du socialisme en action. Avec vous, et de cette manière pratique et humanitaire, il n'est pas un homme de cœur, pas un honnête homme au monde qui ne veuille être socialiste. »

A. DE COLOMB.

Par décision de M. le ministre des travaux publics, en date du 25 octobre dernier, M. Brabic, sous-chef de section, employé dans le département du Lot au service du chemin de fer de Montauban à Brive, sera attaché dans le département de la Haute-Vienne au service de la ligne de Limoges à Brive.

Le prix des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui se vendent dans toutes les gares et stations du réseau, est fixé à 346 francs, avec jouissance du coupon à échoir le 1<sup>er</sup> janvier 1884.

Les trains de nuit circulant sur le réseau d'Orléans sont chauffés depuis le 15 octobre; les trains de jour sont chauffés à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Dans la nuit du 29 au 30 du mois dernier, vers deux heures, un incendie, dont on ignore les causes, a complètement détruit une cambuse située à la Tuilerie, commune de Rouffillac, appartenant au nommé Lasvignes, Louis. Cette cambuse était assurée pour une somme de 3,000 francs; les pertes sont évaluées à 1,900 francs environ.

Dans la matinée du 26 octobre, un incendie se déclarait au Bouygou, village de la commune de Saint-Martial (Dordogne), chez le sieur Jardel, agriculteur. Ce dernier habitait seul une maison isolée, et le feu, qui l'a surpris pendant son sommeil, était occasionné sans doute par quelque étincelle venue du foyer mal éteint et tombant sur du linge ou des matières inflammables. Toujours est-il que le sieur Jardel a failli périr au sein des flammes; il était couché sur la grange, et, réveillé par une forte odeur de fumée, il a pu cependant se frayer un passage et opérer le sauvetage du bétail renfermé dans les immeubles. Tout le reste a été complètement détruit; mais le sinistre était converti par une assurance.

M. Barataud, François, domicilié à Limoges, a trouvé, pendant son séjour aux eaux d'Alvignac, le 1<sup>er</sup> septembre 1883, un somme de 735 francs en billets de banque. Cette somme a été remise au sieur Bourrié, de Meyrac (Aveyron), à qui elle appartenait.

M. Dejean, officier d'administration, adjoint de 1<sup>re</sup> classe, employé à Versailles, a été désigné pour être mis à la disposition de M. le général commandant le 17<sup>e</sup> corps d'armée.

FOIRE DE CAHORS, DU 3 NOVEMBRE 1883.

La foire du 3 novembre a été assez importante, malgré le mauvais temps de la veille. Néanmoins les transactions ont été lentes, il s'est cependant traité des affaires.

Il y avait sur le champ de foire 450 paires de bœufs, ceux destinés à la boucherie se sont vendus savoir : 1<sup>re</sup> qualité de 41 à 43 fr. les 50 kil., poids vif; 2<sup>e</sup> qualité de 39 à 41 fr. les 50 kil., poids vif; 3<sup>e</sup> qualité de 37 à 38 fr. Les bœufs de travail se sont vendus de 380 à 1,050 fr. suivant

grosseur et qualité. — Les veaux se sont vendus de 0,90 à 0,95 le kil. — Il y avait 220 jeunes porcs, dont 120 environ ont été vendus de 10 à 40 fr. la pièce, suivant la grosseur; il y avait aussi 40 porcs gras sur le champ de foire, 25 environ ont été vendus de 40 à 50 fr. les 50 kil. poids vifs. — 800 moutons ou brebis ont été mis en vente, les gras se sont vendus de 0,75 à 0,80 c. le kil. poids vif; pour les autres, le prix a été à peu près le même qu'à la foire précédente. — Il y avait 39 chevaux, 4 mulets et 25 ânes.

La place du marché était bien approvisionnée en volailles : 1<sup>o</sup> les poulets se sont vendus de 1,50 à 1,55 le kil.; 2<sup>o</sup> les canards 1,30 à 1,55; 3<sup>o</sup> les dindes 1,10 à 1,15; 4<sup>o</sup> les pigeons 0,85 à 0,90. — Les œufs 1,10 la douzaine. — Les lapins domestiques se sont vendus de 0,80 à 0,85 le kil.; les lièvres 2 fr. le kil.

Marché aux grains.

| Mis en vente   | Vendus     | Prix moyen   |
|----------------|------------|--------------|
| Blé 1,200 hec. | 1,200 hec. | 20,00 l'hec. |
| Maïs 1,200 —   | 800 —      | 12,25        |

Le maïs nouveau s'est vendu 10 fr. l'hec.

Dernières Nouvelles

Paris, 5 novembre, soir.

D'après des renseignements puisés à bonne source, le gouvernement a acquis la certitude que le personnel de l'ambassade de Chine à Paris, ne prolongerait pas longtemps son séjour parmi nous. Des indications venues d'Angleterre ne permettent pas le moindre doute à ce sujet. Du jour où le gouvernement chinois rappellerait son ambassade, le vice-amiral commandant dans les murs de la Chine répondrait immédiatement à ce rappel par le blocus de Canton.

— L'enquête qui a eu lieu, à la suite de la dernière explosion de dynamite à Montceau-les-Mines, vient d'amener l'arrestation de six individus qui ont été écroués à la prison de Châlon. On a trouvé sur l'un d'eux des proclamations incendiaires qu'il n'avait pas eu le temps de faire disparaître.

— Le ministre de la marine vient de faire commander de nombreux canons-revolvers de flotille. La majeure partie de ces canons, doit être livrée à la fin du mois.

— La rumeur, d'après laquelle le général Millot, ancien commandant de la place de Paris, serait appelé au commandement supérieur des troupes au Tonkin, est aujourd'hui officiellement démentie.

— M. Challemel-Lacour a été pris, samedi, dans la soirée, d'une crise hépatique des plus violentes qui a beaucoup inquiété son entourage.

— Nous apprenons que deux membres du cabinet, M. Tirard et M. Méline, ont prévenu M. Jules Ferry que si, par suite de la retraite de M. Challemel-Lacour, M. Paul Bert entrerait au ministère, ils se retireraient immédiatement.

Bourse de Paris.

| Cours du 6 Novembre.  |        |
|-----------------------|--------|
| Rente 3 p. %          | 77.40  |
| — 3 p. % amortissable | 79.20  |
| — 4 1/2 p. %          | 106.15 |
| — 5 p. %              | 106.90 |

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris, 3 novembre.

La liquidation s'est poursuivie hier par le règlement des opérations engagées fermes pendant la durée du mois d'octobre. Au but de la séance des cours subissent des grandes fluctuations qui n'ont pourtant pas toute l'importance qu'on serait tenté de leur attribuer, car elles se sont provoquées que par les opérations rendues nécessaires pour régulariser les situations.

Le taux modéré des reports laisse supposer que un grand nombre d'acheteurs n'a pas attendu le dernier jour pour se liquider, ou bien que les affaires traitées pendant le mois d'octobre étaient bien moins importantes que ce qu'on supposait. Aujourd'hui le 3/0 est à 77,50; l'amortissable fait 79,50; le 4 1/2 sur lequel on a détaché un coupon de 1.12 1/2 se négocie dans les prix de 107,05 à 106,85.

La Banque de France fait 5,390. Dans le bilan d'aujourd'hui, comparé avec celui de la semaine précédente, nous relevons les différences suivantes : le portefeuille a 64,200,000 fr. en plus; le compte courant du Trésor s'est grossi de 9,900,000 fr.; le montant de l'encaisse a diminué de 8,000,000 fr.; les comptes courants particuliers perdent 4,800,000 fr.; la circulation s'est accrue de 43,900,000 fr.; les bénéfices de la semaine s'élèvent à 900,000 francs. Le Crédit Foncier varie de 1.215 à 1.203. Dans

sa dernière séance hebdomadaire le Conseil d'administration a autorisé pour 6,045,000 de nouveaux prêts, dont 5,500,000 en prêts fonciers et 545,000 en prêts communaux.

THÉÂTRE DE CAHORS

Il y avait bien longtemps que nous n'avions pas eu de spectacle à Cahors. M<sup>me</sup> Méa est venue nous dédommager de cette longue privation par une belle représentation de l'Etrangère, d'Alexandre Dumas, fils; un morceau de roi, comme vous voyez.

Je ne parlerai pas de cette fameuse pièce qui a fait le tour du monde et qui, encore à Paris, se joue très souvent au Théâtre-Français. Des critiques plus autorisés ont versé des flots d'encre pour la défendre ou pour la combattre; mais malgré les dissentiments que souleva cette pièce à son apparition, elle n'en reste pas moins une des plus puissantes œuvres du maître, si habile en l'art de passionner les esprits pour une cause souvent douteuse, comme un avocat par l'éloquence duquel un personnage des moins intéressants peut nous devenir sympathique.

Je ne parlerai donc que des interprètes. Et d'abord de M<sup>me</sup> Méa qui jouait le rôle de la marquise de Rumières. C'est avec une grande distinction, une aimable facilité qu'elle nous fait voir cette mondaine sceptique, railleuse à la fois et pleine de cœur. Comme c'est bien là la « femme d'esprit » rêvée par nos auteurs dramatiques. Je ne crois pas qu'il soit possible de joindre plus d'élégance à plus de sans-façon pour nous représenter cette douairière du noble faubourg, dont les saillies nous font oublier les grands airs et les cheveux poudrés, et dont la philosophie si simple, si naturelle, nous dicte de si sages conseils.

M<sup>me</sup> Chambly nous a fait voir une duchesse de Septmonts bien fière, bien passionnée, bien belle dans ses élans d'indignation, où perce souvent une pointe de naïveté. Dans ce rôle écrasant pour une femme, il n'est pas rare que la fatigue gagne même l'actrice la mieux constituée. M<sup>me</sup> Chambly ne nous a pas laissés sous cette pénible impression. Elle s'est soutenue jusqu'au dénouement avec le même feu, avec la même vigueur de talent.

Quant à Mistress Charkson, M<sup>lle</sup> Jane Méa, elle a fait tous ses efforts pour nous rendre ce personnage ingrat de l'Etrangère. Il faudrait avoir la puissante conception d'un Dumas pour bien saisir ce rôle. Nul autre que lui ne peut se figurer comme existant cette femme excentrique, superbe, cruelle; tantôt froide et insouciant, tantôt brûlante et emportée; jouant avec l'or, avec la vie, avec l'amour, tout ce qu'il y a de plus précieux ici-bas; toujours impassible, souvent dédaigneuse. M<sup>lle</sup> Jane Méa a pu cependant se faire aimer par sa grâce de créole parvenue et riche et par ses savantes coquetteries.

M. Lelong est bien le bourgeois Moriceau, vaniteux jusqu'à la bêtise, bouffi de prétentions, mais toujours bon vivant, toujours conciliant. Il a su aussi faire pleurer dans ses imprécations contre lui-même, au quatrième acte.

M. Mendasti a rempli avec toute la hauteur désirable le rôle de duc de Septmonts. M. Véniat, dans celui de Gérard, nous a fait voir le parfait homme d'honneur, et M. Livig a été très applaudi sous les traits du vieux savant Rénonin. Une mention spéciale pour M. Duparc dont la verve a été si brillante dans le rôle de Clarkson, ce brave et vaillant garçon toujours affairé, fier, grossier au besoin et que les regards courroucés d'un duc de Septmonts ne font point reculer. Son sans-gêne contraste singulièrement avec l'air piteux de son adversaire qu'il humilie, qu'il tue dans son orgueil avant de le perforer de son épée. Il a été couvert d'applaudissements.

Somme toute, un ensemble des plus satisfaisants. Le jeu a été parfait, la diction, parfois un peu rapide, n'a pas toujours permis de saisir la subtilité du dialogue; mais la pièce est si longue!

Enfin, une soirée vraiment agréable, malgré les longues et profondes théories sur lesquelles se meut toute la pièce, théories qu'un certain public ne manque pas de souligner quelques fois, par des allusions ordurières. Il s'obstine à ne voir dans les délicates finesses du texte, que de grossiers jeux de mots; ce dont on ne peut que s'excuser auprès de l'illustre écrivain et de ses interprètes.

MARC-ALBAU.

DÉLÉGATIONS COMMERCIALES

SUCCURSALE DE CAHORS  
RUE DU LYCÉE, NUMÉRO 40.

Compte de Dépôts rapportant 100/0 par an d'intérêt payables par trimestres, consistant en Bons de 500 francs.

En garantie du remboursement de ces bons, les Déposants recevront à leur choix, soit des obligations des chemins de fer français (grandes lignes), soit du Crédit Foncier, émission 1883, d'égale valeur nominale.

On peut dès maintenant se faire inscrire pour le nombre de bons que l'on désire, à la succursale, rue du Lycée, 40, où les notices et prospectus sont tenus à la disposition du public.

Les Délégations Commerciales existent depuis deux ans et ont toujours tenu leurs engagements avec la plus rigoureuse exactitude.

ECHOS DU FÉLIBRIGE  
DE CAHORS

Sous ce titre, nous publierons tous les travaux qui ont été produits dans la journée du 15 octobre, à mesure qu'ils nous seront communiqués.

BRINDE

POURTAT O LO FÉLIBRÉJADO DE COOU PER MOUSSU  
POL DE FOUNTONILLO

MOUSSUS,

Suy glourious dé présida oquesto ossemblado de gordoraí din moum cur lou soubéni dé lo counfienco è dé l'omistat dé mous coufrayres dé lo Societat de los Estudis del Loou, qué, en mé fen lour Président dins oquesto sosou, mou préporat o l'ounour dé bous reçaouré en lour noun.

Bous remerci, Moussus, d'estré benguts o Couou coumo lus ouousels contayres del bel estiou. Lou Quercy, aouzi you diré, es digné dé bous reçaouré. Lo cigalo zy canto cado tsour. E noun soulomen l'estello besino dé Jasmin luzis un paou per naoutrés; mes dunpey lus tsours lus pus onciens lou soule dé Prouvenço éro bengut nous bisita; Zachée dé nostré Récomodou bené-zit éro frayré dé los Sentos Mario. Mistral diouou zou sobé.

Oymas nostré biel porla del metsour, Moussus. Sé l'oymas, n'es pas soulomen per so qué canto omistousomen o bostros ououéillos? Lou gordas piétoudousomen coumo forias d'un basé dé malbré ontiqué ouou sério clooufuit lou trésor dé nostros fé christiano, dé nostros grondo historio è dé nostros glorio en poult porla.

Es per oco, é son boulé fa un noun discour, qu'ay plósé dé bous remembra qualqués uns dé nostros tirés o l'ounour dé nostros bisito.

Sé nostros payrés ouou contat los consous dé nostré aoutré bézi Bertran dé Born, obioou din lour poys dé troubayrés doum sobioou otobé los consous ououousos. E entré elsés n'ay pas o bous nouma Hugo de Sen-Cyr, qué fet counessé tan poulidomen nostré lengatsé o los damos dé Prouvenço é d'Itali. Oben enquéro d'aoutrous glorios. Es bertat qué luzissou pas touts sus lo courouno del Félibrige. Mé crézi qué pensas coumo yeou, qué nostros biello lengo es estado coumo l'albré berturous d'un sou sourtidous coumo dé flours d'uno coulouour noublé, los perlos fins dé nostré Clément-Marot, dé nostré Oulibié dé Magny é dé ton d'aoutrés. Pouden diré otobé qu'occos din notré pois qué Fénélou troubet din l'aygo lindre dé lo Dourdougnou, l'oylo dé Calypso. L'oben otsut pitsou. E pouden creyré qué se bibian dé soun ten illustrorio lo Coumpagno per so présenco.

Opres el nomi digun. Ay boulgut soulomen, Moussus, dé calcos flous dé nostros tens onciens dé los pus grondos coumo dé los pus poulidous, fa un bouquet couous per l'ouffri en houmatsé dé bien bengudo oy Félibres dé lo Mantenenco d'Aquitania.

Bébi, Moussus, o lo glorio del Félibrige, è, qué Moussu lou Counté dé Toulouso-Lautrec zou mé permetté, bébi otobé o soun noblé syndic.

DISCOURS

DE M. LE COMTE DE TOULOUSE-LAUTREC.

MESSIUS E BRABES COUFRAYRES,

Aoutrés cops, quand i avio pas ni camis de fer, ni mai de routos; quand le país éro acatá dé fourestes, de bouzigos, de larges espandis sans cultivo, et que l'ouiajour trouabou pas res pus que de carrieros, d'estrechos e prioudons, de caminolos galloios et de len en len qualques trocés de mouissaguesos, fachos pes Roumens; on rancountravo d'apezous, pourtan un abillomen de mounjé: de Roumiouos. Passavoun aissi proché, à Rocamadou, e d'aqui s'en avoun bos l'Espagno. Se l'estapo éro trop loungo, la retro trop escartado, coutsaboutan an terro, e s'endourmission les els perduts dins las estelos, agajen dins le cel le loung et pallé camí de San Jacqués, retraí celesté de la routo que séguissou.

Mes qu'uno vilo, un vilage, un cam-mas, se presentessou sus lour passage, e touts las portos se durbissou, passavoun la pus paouro coumo la pus richo endiniéro, e cadun fasio festo as paourés Caouquillous, les embouyats dal boum Diou!

Nous accoumparan pas an aqueles santos persounos; égalan pas à lour devoto intensiou nostros moudesto missiou, e saquela sien atabé de Roumioux, regardan al cel l'estelo dal Félibrige que nous meno, fort à nostr' aize d'aillurs, à la poursuito d'un but idéal, moral, éleat e patrioutico. Coum'elis trouban duberts touts les cors, touts les oustals, touts las mas alandados. Sian pas de fe-mentis, aben l'amou del passat, le culté de la tradiciou. Efans pioues, recullissen sus pots muts e glaçats das anciens, le verbé, la paraoulo, aquel pouaté que pot sabre-leva, e atása, abraza e atuda...

Car le Félibrige es pas nascut d'uno simple fantasio archeologico, qu'en tout cas ne valdrio pla l'salve. Es un'obro serioso, priouido, un renais que pourtara de bello fruito.

I a pas rés dé parfet sus terro. L'effet de la civilisaciou que agrandis e perfecciouno, a per rebets de tout métré jou'l même nivel, de tout egalisa, de voulé pasta dins le même emmollé touts les cors, faissoua touts les esprits à la même disciplino; de vesti tout le mounde de la mateisso fardo; aqui i a un excés que cal arresta: car, coumo disio, l'an passat, Albi nostre Capoulié, la variétéat que voulen, fa pas tort à l'unitat que digus es pas prou baouch per voulé l'attaca.

Per qu'uno razou serian pas librés de garda cadun nostros abitudos, nostre parla, nostre bestit, uno foulo un paou mirgailado es pus plamento à vezé; aqui tout, e i a pas de mal.

Quinze jours a, vezioi dins le cirque immanse de Barcelonno tout un poule vengut per assista al espectáculo aïmat per dessus tout de nostros

Sezis : une pelejado de braüs, (corrida de toros).  
 vur aquelis gradins, eugnats de mounde, luzi-  
 cion las garamachos blancos das Valenciens, e  
 das Araganouses, ammé lour vesto negro e la  
 cinto vioüeto, Las gorras roujos das Catalans  
 dal Nort, fasiou parpaillou as els, e poudias dire :  
 aquelis soun dal Lobregat, aquestis de Tortosa,  
 de la riviero d'Ebrou, aquestis venou de la part de  
 Sevillo. Le Catalan parlavo sa lengo maselo, sor  
 de la nostro; l'Aragounés se raspabo la gar-  
 ganto, e cadun ço seou! E demandats à l'istouero  
 d'aquel poble que parlo, e agis de tan de biaï-  
 sés, se touts an pas fait qu'un quand va calgut ;  
 sans tourna mounta al tems das Morouls, qu  
 debrembara jamai sur terro la glorio immour-  
 talo de Sarragosso e de Gerona.

E che nous aoutris, quand la Patrio es estado  
 en danger, es que la sang dal miejou a pas ra-  
 jat coumo la dal Nort? Es qué aquelo paraoulo  
 erouico : « En avant! » respounpissio pas en bre-  
 tou-bassol, en picard, en flaman ou en prou-  
 vental, coumo en françes?

Perqué nous fa perdré un parla dous, mousi-  
 cous, fort, fier, imajat e sensiboul? Le Felibrige,  
 en l'empajan de mourir, douno un boum exemple,  
 le respect des ajols dins le passat, le respect dal  
 paouré dins le présent.

Car dals castels, de las maïsou, das riches  
 oustals de la bilo, nostro lengo es estado paouc à  
 paouc foro bandido. La pas lountens encaro, dins  
 aquesté siècle, on barrejavo al françes qualcos  
 paraouls de nostro lengo, per douna à la pen-  
 sado maît de gracio, de forço, de nervi. Abouci,  
 se l'on vol fignoula, on planto al mieît dal franç-  
 cés qualque mot anglés maît ou mens escaraou-  
 gnat. Més tout ço que ven de nous aoutris es  
 repoussat; on a paou mémo d'aquelo sorto de  
 cant de nostro lengo, e l'accent dal terradou que  
 nous fa counaissé nascuts al bord de Rhoné, de  
 Garoune, de Dourdogno, de Lot e de Tarn; on  
 s'en espourris, e i a maît de dous cents ans qu'on  
 nous le reprocho et qu'on s'en trufe.

Jeu, quand l'aoussissio len dal país, sabi pas  
 cap de musico que me fago tan de plazé.

Nostro lengo douc, escartado das attes pu-  
 blits per Louis XIV, acoussado coumo l'gous fol  
 per la Revouliciou, s'es retirado e meso al abric  
 dins le cor e l'amo dal poble das travaillairés.

Messieurs, la garda, la salva, la pouçica, ie ren-  
 dre sa plaço, la faire remounta al reng de lengo  
 litterario, acos es la pensado das Felibres. Mes-  
 presoun pas un lengage que servis à tant de

pensados ounestos, chrestianos, simplos e dreï-  
 tos. E Diou a benezido l'obro; car uno lengo que  
 dins mens de vint ans, es estado escriuto per  
 nostre Jansemin, toujou aimat, toujou admira-  
 rat, per Mistral, per Roumanillo, per Aubanel,  
 es pas uno lengo morto! E se nommi les anciens  
 les primiers souldats et les chefes, es pas que  
 doublidi cap d'aquelis valents cantaires, ni Bo-  
 naparte Wyse, ni Felis Gras, ni Louis Roumieux,  
 Tarvan, Berluç-Peruffis, Fours, Mir, Laforgo,  
 Roquo-Ferrier, Gabriel Azais, Donadieu, e les  
 jouves que vezian oungan à Mountpelié, e l'ou-  
 mero catalan Verdagner.

E l'ounestetat faito as de pu len, parlen de Cas-  
 tela e de Carles de Carbonieos, de Lacumbo,  
 de Roudouly et de Roulland e de nostre Alibert  
 qu'a fait parla Vergilo en patoués, devons aou-  
 trés Quarcinols ou Lemozis; Jousep Rous, que fec  
 de pouèmes epicos, e l'abat Erétié que La Foun-  
 tene e Flourian pouiriou remercia, e le poueto  
 qu'a cantat la *Mountado de las bacos* e que per  
 essé trop parens e amits le nommi pas. E touts  
 les que siets aïssi que counessio pas aïer e que  
 serem d'amits douma! Boules pas que doublin  
 que sien dins le país de Clement-Marot, de  
 Maynard et d'Oulivié de Magny!

Tout aço soun pas de morts — e quant enten-  
 di canta de la Catalogno à N sso — de la Prou-  
 venço al Quarey, se me disés qu'es uno lengo  
 morto, la nostro, ieou, direi coumo l'aoutré :  
*e pur si muoie!*

Lengo dal poplé, es le poplé que l'a rebiscou-  
 lado, Mistral a cantat per las gens di mas, e  
 Roumanillo, le primié, rimailavo din las alleïes  
 que séparoun l'ourtalisso al ort de San-Rou-  
 mié, per sa vielho santo mairé, la paouro e bravo  
 jardineiro.

Es douc dai cor dal poplé valent, résinnat,  
 patient de las campagnos qu'és sourtido la re-  
 naissance de la lengo que parloun las multitu-  
 dos que nous fan veni le pa de cado joun, e que  
 portoun sans repoutege, sans se revoulta, sans  
 reclama, le pés d'al calimas qu'estoufo, e le flou-  
 la de la biso qu'é gislo pel visage e sus las mas.  
 Digan vo pla naout — Nostro lengo a sans  
 countesto, servit à dire desempey qu'existo,  
 maît de bé que de mal.

Terro de Quarey! sor robusto e valento dal  
 Lenguodoc e de la Prouvenço! Nourrisso de cas-  
 ses e d'omes forts, qué bréssos sus uno faoudo  
 duro e peïrouso, ta plasso es ta grandio dins la  
 Patrio miejouenquo que te devian uno de nos-

trois primiers visitos. Tus fils foueroun toujou  
 courajouses, toujou fidels. Pla de bilos se soun  
 disputados le bres das gran pouéto, e tu, abios  
 mes dins las venos de tus goujats, un sang ta  
 viu e ta generous, que sabés pus ount plassa la  
 toumbo de tous majourals, das primiers défen-  
 sours de toun sol, das luaires e das martiris  
 d'Uxellodunum! En Quarey, César pouidio trouba  
 Uxellodunum pertout!

A cado pas dins nostro istouero, on vey se leva  
 calco grandio figuro, calqu'omé glourious qu'a  
 fait soun primie pas sus tous caillaous, al mieît  
 des tous bouissés e de tous gadaoussés, ou dins  
 tas rivieros riches, fertiles. Quand on a besoun  
 d'un omé, on n'a pas qu'a ba diré, le Quarey res-  
 poun toujou : Présent!

Ne voli pas nouma que dous, pla différens e de  
 siècles pus différens encaro : le dous et aimat  
 Feneloun, e dins le cyclé de l'epoupeio mou-  
 derno, aquel souldat d'un aoutré aje : Joachim  
 Murat.

Ounou e glorio à tu dins le passat, grandio e  
 noblo terro, ounou e glorio à tu dins le présent!  
 Sien pas gairés les qu'aben poueout veni jouï  
 aïssi de l'accul gracios e frairal de la *Souciétat  
 das estudis de Lot*. Bous demandi pas d'as excu-  
 sa, vous demandi de les plagne, car es pas le  
 voulu qu'a mancat; mes Couos es pla len, pla en  
 là per rapport à nostre Miejou.

Longa procul longis via dividit in via terris.  
 Virgile Eneïde 3 v. 384

Mais les que sien représentoun uno foulo noum-  
 brouso, e ço que vesoun aïssi va rediraou, à  
 Maillano en dol (1), à Avignoun, à Marseillo, à  
 Mountpelié e as felibres de Paris, ta pla repré-  
 sentats per moun vezi.

Lour dirén que Couos qu'abio fait andejá sas  
 probos, vol sa part dal renais dal parla maïral e  
 que ço que boloun las gens dal Quarey, ba fan e  
 ba fan pla!

Per ieou, crezets bo, sentissi maît que nous  
 saourio dire, un ounou qu'estaserio milliou a tant  
 d'aoutrés qu'a ieou : l'ounou de vous pourta la  
 banniéro dal Felibrige e le bouner de sarra bos-  
 tros mas amigos e de servi de porto paraoulo  
 entre la Prouvenço èl Quarey.

Bébi à la Souciétat das estudis de Lot! e, vo  
 me pémetrés touts, as ourganisatous d'aquesta  
 festo que daïssara dins nostre cor un loung son-  
 veni que perira pas!

St-Sauveur, 13 octobre 1883.  
 (1) La maire de nostré Capoulié, Mistral, es morto  
 le 25iaoust 1883, à Maillano.

**21 RÉCOMPENSES**  
**1<sup>er</sup> PRIX**  
**MÉDAILLES ARGENT & OR**  
 et Diplômes d'Honneur

DÉLICIEUSE LIQUEUR DE PIN  
 DITE

**ÉLIXIR DES VOSGES**

TONIQUE ET HYGIÉNIQUE.



**FOURGEAUD & LACOSTE**  
 PÉRIGUEUX

Cette liqueur se recommande par ses propriétés  
 balsamiques et stomaciques; étendue d'eau,  
 elle remplace avantageusement le Sirop de Pin,  
 dont elle renferme les principes actifs.

Dépôts dans les principaux établissements.

**A VENDRE**

Une grande **MAISON**, sise à Figeac, avec  
 cour et vaste jardin, ainsi que l'*Etablis-  
 sement des bains* y annexé.

Facilités pour le paiement. S'adresser au bu-  
 reau du Journal.

Les système de vendre  
 tout à bon marché  
 et entièrement de  
 confiance est ab-  
 solu dans la Maison

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE  
 MAISON DE CONFIANCE  
**PONTIÉ**  
 Jacques FONTÈS, Successeur  
 Boulevard Gambetta et rue Fénélon  
**CAHORS**

Tout article qui a  
 cessé de plaire est  
 échangé ou rem-  
 boursé au gré de  
 l'acheteur.

Exposition et grande mise en vente des Nouveautés de la Saison d'Hiver

Les assortiments de Nouveautés en tous genres sont plus importants que  
 jamais, et vendus à des conditions de prix tout à fait remarquables par leur  
 bon Marché.

Soieries en tous genres, Lainages pour Robes, Velours soie et coton, Confec-  
 tions pour dames et enfants, Fourrures, Manchons et Pelisses, Draperies pour  
 costumes d'hommes et enfants, Toiles et Linges de table, Tapis d'appartements  
 et pour Eglises, Etoffes pour ameublements, Mouchoirs et Piqué.

Spécialité pour Corbeilles de Mariages.  
 Châles cachemire des Indes et de France, Soieries, Dentelles, Velours soie  
 unie et damassés, Lingerie pour dames, Fourrures, Confections en tous gen-  
 res, Couvertures en laine et en coton.

On envoie des Echantillons aux personnes qui en font la demande.  
 Tout achat à partir de 20 fr. est envoyé franco dans tout le département.  
 UNE BELLE PRIME SERA OFFERTE A TOUS LES ACHETEURS.

MAGASIN D'ÉPICERIE  
**HUILLET**  
 NÉGOCIANT  
 Place des Petites-Boucheries, à Cahors.

A l'honneur de prévenir les personnes qui  
 voudront bien l'honorer de leur confiance  
 qu'il tient à leur disposition et à prix très mo-  
 déré tout ce qui concerne la grande et la pe-  
 tite épicerie, tels que :

Sucre, Café, Vanille, Safran, Mac-  
 caroni gros et moyen, Moutarde de Dijon, Pé-  
 tes, Epicerie, Noix muscade, Coriandre, Olives,  
 Cornichons, Huile d'olive surfine supérieure,  
 Huile de noix, C. Izac, Sardines à l'huile en  
 boîte et au détail, Topioca, Chicorée, Café de  
 grande doux.

MERCERIE : Laine de toute couleur, Cotons,  
 Fil en pelotte et à cheveaux, Epingles, Aiguil-  
 les, etc. etc. Filence, Verres, Encre, Papier à  
 lettre et enveloppes.

Le tout provenant des meilleures maisons.

SAINDOU, JAMBON, GRAISSE DU PAYS,  
 SAYONS SEIS ET VERTS, DE MARSEILLE,  
 Morue sèche 1<sup>er</sup> choix, de Marseille  
 Pétrole à 55 c. Essence à 60 c.  
 Bouteilles et Bouteilles en tous genres  
 Souffire à canon  
 Bougie  
 Eau - DE - VIE, RHUM, EAU DE NOIX,  
 Eau de Ratin DORANGER, VERNOUTH, ETC.,  
 Vinaigre de raisin à 0,50 le litre,  
 Vin du pays à 0,50 le litre,  
 Vin d'Italie à 0,70 c le litre,  
 Verres de Lampe

Pose de Dents et Dentiers d'après les meil-  
 leurs systèmes américains, anglais et français,  
 les seuls adoptés par les premières maisons de  
 Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

**AUDOUARD**

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE  
 DENTAIRES, A PARIS  
 Lauréat de l'Académie Nationale  
**CHIRURGIEN-DENTISTE**  
 Du Lycée de Cahors et des principaux établissements  
 d'Éducation du Lot et de la Corrèze

Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

**VINS DU LOT**

Vinage.

M. Montagne, Avenue de la Gare,  
 informe qu'il vient de recevoir une  
 grande quantité de 3/5 spécialement  
 affecté pour le vinage, ne laissant aucun  
 goût, ne se retrouvant pas à l'analyse  
 et agissant sur les vins d'une façon  
 surprenante.

**BELLE OCCASION**

POUR L'INSTALLATION D'UNE MINOTE-  
 RIE OU BOULANGERIE.

**A VENDRE**

Tout un matériel neuf et prêt à mar-  
 cher. Ce matériel n'a jamais fonctionné,  
 par suite de désaccord intervenu entre  
 sociétaires.

S'adresser, pour traiter, à M. Rigal  
 Peyrot, directeur de la Société du  
 moulin de la Pique, à Douelles, près  
 Cahors, ou à son Commis, aux Halles  
 de Cahors, le samedi de chaque se-  
 maine.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

**MAISON DES 100.000 PALETOTS**  
 CAHORS, Boulevard Nord.

**A. PAQUIGNON**

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843  
 RUE TAILLEFER ET RUE CONDÉ

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur  
 spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec  
 indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

**PRIX FIXE INVARIABLE**

Tous les Envois sont faits franco.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN  
 avec les

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine,  
 produit une libre respiration et a une valeur  
 inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, ren-  
 force la voix et les poumons et est indispen-  
 sable pour le bien-être qu'elle donne à tous  
 ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**CHEMISES**  
 sur mesure  
 pour  
**HOMMES**

**AU GRAND MAGASIN VERT**  
 MAISON DE CONFIANCE

**N.-B. LAUR**

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Per-  
 sonnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports  
 et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article  
 ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet  
 de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

**COSTUMES**  
 sur mesure  
 pour  
**HOMMES**